
**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 2 DE LA FÉDÉRATION
CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE RELATIVE À LA
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE
MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF DE SOCIÉTÉ EN
COMMANDITE GAZ MÉTRO À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2012**

R-3809-2012 Phase 2

Dépenses d'exploitation

Question 1

Référence :

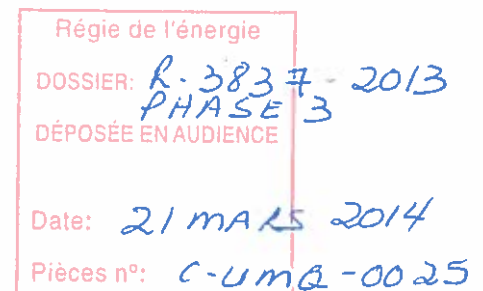
GM-12, Doc-12

Préambule :

- (i) Vous affirmez (page 2) avoir versé, en 2012, 1,5 M\$ en salaires de plus que prévu en raison d'un niveau d'activités capitalisables plus élevé que prévu par 4,4 M\$. Cette somme de 1,5 M\$ serait composée d'une hausse du temps supplémentaire de 4,8 M\$ atténuée par une économie de salaires reliée aux postes vacants.
- (ii) Vous prévoyez (page 2), pour 2013, une hausse des salaires de 4,9 M\$ par rapport à leur niveau réel de 2012, dont 1,8 M\$ pour l'ajout de nouveaux postes, 0,9 M\$ pour le projet Côte-Nord, 0,9 M\$ pour la diminution des crédits projets capitalisables et 3,1 M\$ pour le comblement de postes vacants.
- (iii) Vous mentionnez (page 3) que certains projets impliquant des services professionnels et de sous-traitance n'ont pu être réalisés en 2012, générant une économie de 1,1 M\$, et que ces économies ne peuvent être maintenues pour 2013, ce qui se traduirait par une hausse de 1,5 M\$ à cette rubrique.

Questions :

- 1.1 En référence à la partie (i) du préambule, veuillez quantifier l'économie de salariés reliée aux postes demeurés vacants.



	Réel 2010-2011 (000 \$)	Réel 2011-2012 (000 \$)	Budget 2012-2013 (000 \$)
Services professionnels	1 295,0	668,5	1 762,1
Services de sous-traitance	259,0	178,7	570,4
	1 554,0	847,2	2 332,5

Les services professionnels regroupent principalement les frais liés à l'embauche de consultants externes. Pour le secteur Exploitation, cela représente principalement des dépenses liées à des contrats avec des firmes spécialisées pour différents mandats (analyse de corrosion, services de consultants en génie civil, consultants dans le domaine électrique, inspections en métallurgie, etc.). Pour plus de détails sur les explications relatives à l'évolution de ces dépenses, veuillez vous référer à la réponse à la question 12.4 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

Les frais de sous-traitance engagés par le secteur Exploitation représentent notamment des dépenses encourues relativement à l'embauche de sous-traitants réalisant des inspections internes de conduite (pig run) de transmission du gaz naturel, dans le cadre du projet ECDA (External Corrosion Direct Assessment). Pour plus de détails sur les explications relatives à l'évolution de ces dépenses, veuillez vous référer à la réponse à la question 12.4 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

- 3.12 Pour chaque projet présenté à la note 3 de la référence (i), veuillez décrire la nature du projet et présenter le coût réel pour 2010-2011 et 2011-2012 et prévu pour 2012-2013.

Réponse :

Le tableau suivant présente les coûts réels pour 2010-2011 et 2011-2012 et ceux prévus pour 2012-2013 par nature de projet.

	Réel 2010-2011 (000 \$)	Réel 2011-2012 (000 \$)	Budget 2012- 2013 (000 \$)
Services professionnels et de sous-traitance	1 554,0	847,2	2 332,5
Projet Cross bore (déplacement de conduites qui traversent un égout) et projet de sensibilisation des riverains*	-	-	400,0
Modification de conventions comptables, étape clé de la capitalisation*	-	-	850,0
Augmentation des dépenses non capitalisables liées :			
Aux fuites des branchements d'immeubles (BI) et de régulateurs	515,4	319,9	571,0
Aux BI non conformes	26,1	51,4	65,0

* Il n'y avait pas de budget de dépenses alloué à ces projets avant 2013.

Pour les services professionnels et de sous-traitance, veuillez vous référer à la réponse à la question 3.11.

Le projet Cross bore ainsi que le projet de sensibilisation des riverains en sont à leur première année d'existence et ils généreront une hausse des dépenses d'exploitation de 300 000 \$ et 100 000 \$, respectivement. Le projet Cross Bore vise à répertorier et corriger les croisements d'égouts et de conduites de gaz sur le réseau de Gaz Métro. Ce projet impliquera, notamment, la mise en place d'un système d'intervention afin de détecter la présence de croisements d'égouts sur le réseau actuel de Gaz Métro, la réalisation d'inspections systématiques des égouts sanitaires dans les secteurs où des croisements d'égouts ont été trouvés et la collaboration avec les municipalités qui réalisent des travaux d'inspection de leurs égouts par caméra.

Le projet de sensibilisation des riverains vise à sensibiliser les riverains situés de part et d'autre des conduites de transmission. Ce budget sera alloué principalement à la réalisation de sondages et à l'impression de publications visant à sensibiliser la population située à proximité de ces conduites à détecter les fuites de gaz naturel ou autres situations anormales. Cette initiative découle notamment d'incidents survenus aux États-Unis qui auraient pu être évités si les personnes habitant à proximité de ces conduites avaient été informées sur les moyens de reconnaître les signes d'une fuite ainsi que des consignes à suivre dans ces situations.

La modification de la convention comptable reliée à l'étape clé de la capitalisation a été définie dans le cadre du dossier R-3773-2011, à la pièce Gaz Métro-1, Document 2. Tel qu'approuvé par la Régie dans sa décision D-2012-077, cette

modification de convention comptable est entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2012, générant ainsi une hausse des dépenses d'exploitation de l'ordre de 850 000 \$ pour l'exercice 2013.

Les fuites de BI et de régulateurs ainsi que les BI non conformes varient d'une année à l'autre, tout comme les montants qui y sont dépensés. Le tableau ci-dessous présente un historique sur les cinq dernières années, afin de mieux expliquer la situation.

	Réel 2007- 2008 (000 \$)	Réel 2008- 2009 (000 \$)	Réel 2009- 2010 (000 \$)	Réel 2010- 2011 (000 \$)	Réel 2011- 2012 (000 \$)	Budget 2012- 2013 (000 \$)
Fuites des BI et de régulateurs	589,0	425,0	500,9	515,4	319,9	571,0
BI non conformes	62,5	60,3	58,2	26,1	51,4	65,0

On peut constater que le montant dépensé pour les fuites de BI et de régulateurs en 2012 est inférieur à la moyenne des dernières années. Le budget de 571 000 \$ pour 2013 a donc été établi sur la base des données historiques, excluant l'année 2012.

En ce qui a trait aux BI non conformes, les années 2011 et 2012 ont engendré moins de dépenses que prévues car plusieurs travaux répondaient également aux critères de capitalisation. Le budget de 65 000 \$ pour 2013 a donc été établi sur la base des données historiques, excluant les années 2011 et 2012.

- 3.13 Relativement aux dépenses en Exploitation, veuillez ventiler le montant de 400 000 \$ entre le projet Cross Bore et le projet de sensibilisation des riverains. Veuillez fournir les montants correspondants pour 2010-2011 et 2011-2012 et expliquer l'évolution dans le temps.

Réponse :

Le budget 2013 inclut 300 000 \$ pour le projet Cross bore et 100 000 \$ pour le projet de sensibilisation des riverains. Étant donné que ces deux projets sont nouveaux en 2013, aucun montant correspondant n'a été encouru en 2010-2011 et 2011-2012.

- 3.14 Veuillez préciser si les dépenses liées au projet Cross Bore seront capitalisées.